

Depuis 2012 un dossier a été monté pour une révision du PLU dans la commune de OX. Nous souhaitons que l'emprise sur notre terrain de façon logique en suivant le tracé déposé en 2012, tout en sachant que le tracé d'éclair est en place.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

M. CLAVIE M. PALAO

Monsieur le Maire,

Lors de la réunion de quartier du 05 Décembre 2012 à OX, vous avez encouragé les propriétaires du secteur, à demander le classement de leur terrain en zone constructible, dans le cadre de la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.

Plusieurs propriétaires concernés sur les documents joints attendent depuis la révision de 1992 un retour sur leur investissement visant à réaliser une antenne de 450 ml d'assainissement collectif afin de desservir les habitations existantes, n'autorisant qu'un nombre limité de constructions nouvelles.

Aujourd'hui il vous est possible d'ouvrir une zone complémentaire permettant d'aligner ces propriétaires sur un zonage d'intérêt collectif, alors que certains ont participé, certes par anticipation mais aussi par solidarité et sans contre partie.

Cette démarche n'occasionne aucun investissement pour la commune et la consommation du foncier agricole en marge de la zone urbanisée reste confidentielle et conforme à l'attente de l'association.

Espérant, Monsieur le Maire que vous donnerez une suite favorable à cette requête nous vous prions d'agréer nos respectueuses salutations.

Pièces jointes:

- Extrait Cadastral
- Extrait du PLU en vigueur
- Proposition de Modification de Zonage
- Plan de Recollement de l'Antenne d'Assainissement Collectif

CLAVIE Andre

CLAVIE Patrick

SANZO Antoinette

Famille  
Collongues

M. R. M. M. Pese'

Serge Cuechi

Gilbert PALAO